



# Invitation à l'Assemblée générale

Lundi 11 mai 2026

Information aux actionnaires  
de Vaudoise Assurances Holding SA

#### **Siège social**

Vaudoise Assurances  
Place de Milan  
Case postale 120  
1001 Lausanne  
Tél. +41 21 618 80 80  
info@vaudoise.ch

Demande d'exemplaires supplémentaires à l'adresse susmentionnée.  
Publié intégralement sur le site vaudoise.ch.

#### **Renseignements financiers**

Christoph Borgmann  
Chief Financial Officer, CFO  
investor@vaudoise.ch

#### **Renseignements généraux**

Nathalie Follonier-Kehrli  
Directrice, secrétaire générale  
media@vaudoise.ch

#### **Déclaration concernant des informations portant sur l'avenir**

Cette invitation contient des informations portant sur l'avenir et qui impliquent des incertitudes et des risques. Le lecteur doit en être conscient et considérer ces informations que comme des projections pouvant diverger des événements qui se produiront effectivement. Toutes les informations se fondent sur les données dont le Groupe Vaudoise Assurances dispose au moment de la rédaction du rapport annuel. La présente invitation est également disponible en allemand. Le texte français fait foi.

#### **Conception visuelle et graphisme**

blossom-partenaires.ch, agence de conseil stratégique en durabilité  
et en communication responsable

#### **Crédits photographiques**

Pages 1, 4: agencemuto.ch pour Richnerstutz  
Pages 5, 11, 16-17, 21: Joana Ferreira (agencemuto.ch)

#### **Impression**

Cavin-Baudat SA, Grandson | cavin-baudat.ch



Notre impact, Durable

Imprimé

myclimate.org/01-26-898391

Imprimé en Suisse sur du papier Lessebo produit conformément à des pratiques de gestion forestière responsables et des processus respectueux de l'environnement. Neutre en CO<sub>2</sub>, recyclable, biodégradable et compostable, ce papier est Cradle to Cradle Certified® Gold, une mesure mondialement reconnue de produits durables, conçus pour l'économie circulaire.

Retrouvez  
notre rapport  
annuel complet



Retrouvez  
notre rapport  
de durabilité



Retrouvez notre  
rapport sur les  
rémunérations



# Table des matières

---

**5**    **Message du président et du directeur général**

---

**8**    **Chiffres clés**

---

**9**    **Synthèse de l'exercice**

---

**12**   **Invitation à l'Assemblée générale ordinaire  
de Vaudoise Assurances Holding SA**

---

**13**   **Ordre du jour**

---

**22**   **Informations organisationnelles**

# Information aux actionnaires de Vaudoise Assurances Holding SA



# Message du président et du directeur général



« Notre modèle coopératif demeure, plus que jamais, notre plus grande force. Il repose sur une conviction à la fois simple et exigeante : l'assurance doit être pleinement au service des personnes et des communautés qu'elle protège. »

**Madame, Monsieur,  
Chères et chers actionnaires,**

Le Groupe Vaudoise réalise un exercice 2025 historique avec un bénéfice consolidé de CHF 156,3 millions. Les résultats réalisés témoignent d'une performance de tout premier plan. Dans le secteur non-vie, nous avons enregistré une forte hausse du volume de primes de 7,5%. Dans les affaires vie, les primes ont diminué de 3,4%. Avec une augmentation du volume global des primes, nous avons maintenu notre croissance et développé nos parts de marché pour relever les défis futurs. Conformément à notre politique, nous redistribuerons CHF 40 millions à nos assurées et assurés sous la forme d'un rabais de primes pour les assurances Véhicules à moteur.

L'année 2025 restera comme une étape marquante pour la Vaudoise Assurances. Dans un environnement caractérisé par des incertitudes économiques, des tensions géopolitiques et des événements climatiques toujours plus fréquents, nous avons poursuivi notre mission avec détermination: Protéger, soutenir, entreprendre – ensemble tout devient possible.

**« Avec une augmentation du volume global des primes, nous avons maintenu notre croissance et développé nos parts de marché pour relever les défis futurs. »**

Notre modèle coopératif demeure, plus que jamais, notre plus grande force. Il repose sur une conviction à la fois simple et exigeante: l'assurance doit être pleinement au service des personnes et des communautés qu'elle protège.

En 2025, nous avons maintenu une trajectoire de croissance qualitative et maîtrisée. Notre résultat reflète une gestion prudente des risques, une discipline financière rigoureuse et des placements diversifiés. La solidité de nos fonds propres nous permet d'aborder l'avenir avec sérénité et d'assumer pleinement notre rôle d'assureur fiable pour les générations présentes et futures.

L'année écoulée a également été marquée par des faits qui ont rappelé avec force l'importance de notre mission. Les drames vécus à Blatten et à Crans-Montana ont mis en évidence la vulnérabilité face aux risques naturels, aux incendies et l'impact concret de ces événements sur les personnes, les entreprises et les collectivités locales. Être aux côtés de nos assurées et assurés dans ces moments difficiles demeure l'expression la plus concrète de notre engagement.

Parallèlement, nous avons poursuivi la transformation digitale de notre organisation. La numérisation de nos processus simplifie les démarches administratives, accélère le traitement des sinistres et améliore la transparence de nos prestations. Toutefois, nous restons convaincus que la technologie ne remplace pas la relation humaine: elle la complète. Nos équipes continuent d'offrir un accompagnement personnalisé, fondé sur l'écoute et l'expertise.

L'innovation de nos produits a également occupé une place centrale cette année. Nous avons enrichi nos offres en assurance grâce à notre produit Assistance et Voyage, une solution adaptée aux besoins évolutifs de nos assurées et assurés. Notre objectif est clair: proposer des couvertures qui répondent concrètement aux réalités de la vie quotidienne en Suisse.

La Vaudoise a poursuivi en 2025 son développement avec responsabilité et vision sur le long terme. La poursuite du plan de transition climatique, la mise en œuvre du plan de mobilité durable et la validation de la stratégie de diversité, d'équité et d'inclusion témoignent de notre engagement concret sur les plans environnemental et social, tandis que l'intégration progressive des critères ESG dans nos réflexions sur les produits s'inscrit dans une logique d'amélioration continue.

Les résultats obtenus sont le fruit de l'engagement et du professionnalisme de nos collaboratrices et collaborateurs, que nous remercions chaleureusement. Leur expertise et leur sens des responsabilités constituent le fondement de notre succès. Nous adressons également nos sincères remerciements à nos actionnaires pour leur confiance et leur fidélité. Ensemble, nous continuerons à construire une assurance fidèle à nos valeurs: Proches, Fiables, Humains et Proactifs, qui nous rassemblent.

Par la présente invitation, nous sommes heureux de vous informer de nos activités et de nos résultats pour l'année 2025.



**Philippe Hebeisen**  
Président du Conseil d'administration



**Jean-Daniel Laffely**  
Directeur général, CEO

## Chiffres clés



Chiffre d'affaires

**1'518,8**

millions



Bénéfice net

**156,3**

millions (+16,7% retraité)



Fonds propres  
consolidés

**2'655,5**

millions (+5,8% retraité)



Collaboratrices  
et collaborateurs

**2'013** EPT

y compris Berninvest AG,  
Pittet Associés SA, Epona,  
Société d'assurance générale  
des animaux SA, Prevanto AG et  
Ecofin Investment Consulting AG



Ratio combiné  
non-vie

**96,4%**

(-1,5 point de pourcentage retraité)



Redistribution des excédents  
non-vie 2026-2027

**40**

millions

En millions de CHF	2025	2024 retraité*	Variation
<b>Groupe</b>			
Chiffre d'affaires	1'518,8	1'436,4	5,7%
Bénéfice net	156,3	133,9	16,7%
Provisions techniques (brut)	4'958,8	5'028,8	-1,4%
Fonds propres consolidés	2'655,5	2'510,3	5,8%
Placements de capitaux	7'621,1	7'690,0	-0,9%
Résultat de placements pour propre compte	199,7	180,3	10,8%
Rendement des placements comptables	2,8%	2,5%	0,3 pp
Rendement des placements en valeur de marché	2,9%	6,3%	-3,4 pp

<b>Non-vie</b>			
Primes brutes émises	1'242,6	1'156,0	7,5%
Résultat technique d'assurances (hors participations aux excédents)	43,6	23,2	87,5%
Résultat de placements pour propre compte	124,4	103,2	20,5%
Bénéfice net	126,2	89,9	40,4%
Ratio de sinistres	69,7%	70,3%	-0,6 pp
Ratio de frais	26,7%	27,6%	-0,9 pp
Ratio combiné	96,4%	97,9%	-1,5 pp

<b>Vie</b>			
Primes brutes émises pour propre compte	156,3	166,6	-6,2%
Primes brutes émises pour risque de tiers	76,3	74,1	3,0%
Résultat de placement (y compris risque tiers)	105,5	107,0	-1,4%
Bénéfice net	21,9	30,0	-26,8%

<b>Autres activités</b>			
Chiffre d'affaires	43,7	39,7	10,0%
Bénéfice net	8,2	14,1	-41,9%

<b>Information sur les actions nominative B</b>			
Nombre d'actions émises	1'000'000	1'000'000	-
Nombre de propres actions	84'850	104'850	-20'000
Prix de clôture	CHF 728,0	CHF 494,0	47,4%
Bénéfice par action nominative B	CHF 53,7	CHF 46,2	16,2%
Dividende proposé par action nominative B	CHF 27,0	CHF 24,0	12,5%
Rendement des actions nominatives B	3,7%	4,9%	-1,2 pp

\* Les chiffres de l'année précédente ont été retraités pour permettre la comparaison (voir le rapport annuel 2025, page 97).

Point de pourcentage (pp)

# Commentaires sur l'exercice 2025

## La Vaudoise poursuit une croissance dynamique et rentable

### Résultat annuel

Le résultat annuel du Groupe Vaudoise se situe à un niveau historique de CHF 156,3 millions. Il est en évolution de 16,7% par rapport au résultat de l'année 2024 retraité. Le domaine d'activité non-vie contribue à ce résultat à hauteur de CHF 126,2 millions (CHF 89,9 millions en 2024 retraité) et le domaine d'activité vie pour CHF 21,9 millions (CHF 30,0 millions en 2024 retraité). Le domaine des autres activités, hors assurances, y contribue pour CHF 8,2 millions contre CHF 14,1 millions en 2024.

### Fonds propres et bilan

Les fonds propres du Groupe atteignent également un niveau record en dépassant, pour la première fois, la barre des CHF 2,6 milliards, en croissance de 5,8% par rapport aux fonds propres de l'année dernière retraités. L'augmentation des fonds propres est favorisée par le résultat de l'année, l'évolution positive de la réserve de réévaluation (CHF 46,5 millions) ainsi que par la vente de propres parts de capital (CHF 9,5 millions). L'utilisation du bénéfice (CHF 39 millions d'attribution au fonds de participations futures aux excédents et CHF 27,8 millions de dividendes aux actionnaires) ainsi que la compensation du Goodwill par les fonds propres impactent négativement cette position. La somme du bilan passe de CHF 8,9 milliards en 2024 à CHF 9,1 milliards en 2025. Les placements de capitaux se montent à CHF 7,6 milliards et représentent 84% des actifs du Groupe.

### Chiffre d'affaires

Comme les dernières années, le chiffre d'affaires du Groupe continue d'évoluer. Au 31 décembre 2025, il se situe à CHF 1,5 milliard, en évolution de 5,7%. Cette évolution est fortement soutenue par le domaine non-vie ainsi que les autres activités.

### Résultat des placements

Avec des revenus bruts en augmentation, le rendement des placements au 31 décembre 2025 est de 2,8% par rapport à 2,5% une année auparavant. En valeur de marché, le rendement des placements est de 2,9% (6,3% au 31 décembre 2024).

### Assurances non-vie

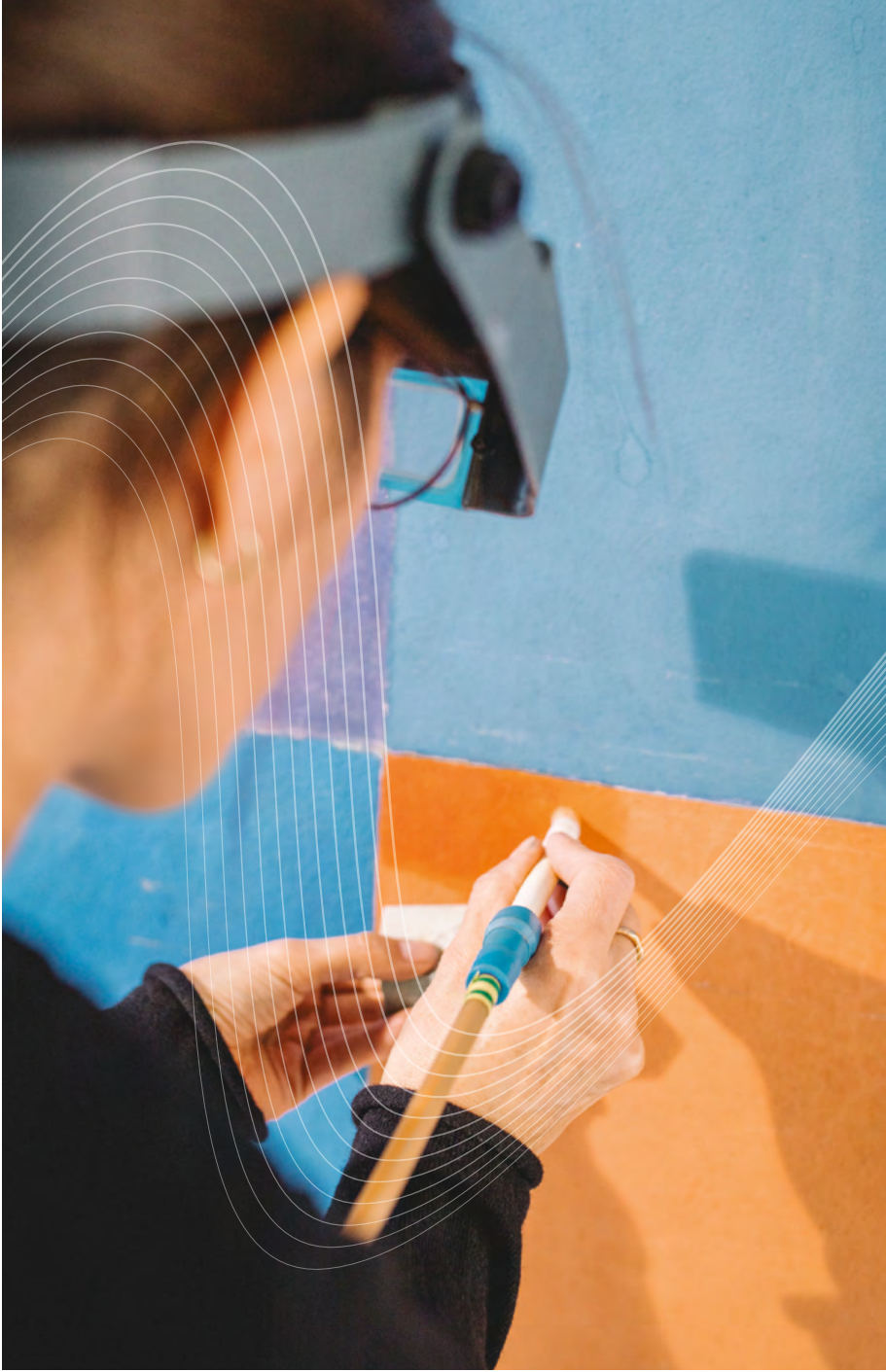
L'évolution des primes de 7,5% en 2025, au-dessus du marché, provient aussi bien des primes P&C qu'Assurances de personnes non-vie. La charge de sinistres, moins affectée par les dommages naturels en 2025, s'améliore à 69,7%. Le résultat technique est en augmentation à CHF 19 millions et le ratio combiné se situe à 96,4% (97,9% en 2024 retraité). Le résultat financier contribue fortement à la bonne tenue du résultat non-vie, passant de CHF 103,2 millions à CHF 124,4 millions.

### Assurances vie

Les affaires à primes périodiques sont en baisse de 2,1% alors que les primes uniques diminuent de 7,2%. Dans l'ensemble, le volume de primes évolue de -3,4% par rapport à l'année précédente. Le résultat financier pour propre compte, quant à lui, se situe à 76,9 millions contre CHF 74,4 millions en 2024.

### Autres activités

Le résultat des autres activités se situe à CHF 8,2 millions contre CHF 14,1 millions en 2024. Les produits de prestations de services continuent leur évolution et progressent de 10,0% en 2025.



# Invitation à l'Assemblée générale ordinaire de Vaudoise Assurances Holding SA

**Date : lundi 11 mai 2026**

**Lieu : Hôtel Beau-Rivage Palace, 1006 Lausanne | Salle Sandoz**

**Contrôle des entrées : 16 h 00 | Début : 16 h 30**

Madame, Monsieur,  
Chères et chers actionnaires,

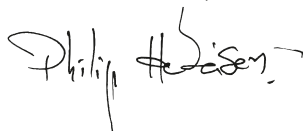
Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de Vaudoise Assurances Holding SA, le 11 mai 2026 à l'Hôtel-Beau-Rivage Palace, à Lausanne-Ouchy.

## Aperçu des points de l'ordre du jour

1. Présentation du rapport annuel et des comptes de l'exercice 2025
2. Rapports de l'organe de révision
3. Approbation du rapport annuel et des comptes de l'exercice 2025 de Vaudoise Assurances Holding SA
4. Approbation des comptes 2025 du Groupe
5. Décision quant à la répartition du bénéfice résultant du bilan de Vaudoise Assurances Holding SA
6. Vote consultatif sur le rapport sur les rémunérations
7. Vote sur le rapport non financier (rapport de durabilité)
8. Décharge au Conseil d'administration
9. Réélections au Conseil d'administration
10. Réélection du Président du Conseil d'administration
11. Réélections au Comité de rémunérations
12. Rémunérations des membres du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe
13. Réélection du représentant indépendant
14. Réélection de l'organe de révision

Vaudoise Assurances Holding SA vous remercie de votre participation à l'Assemblée générale, lors de laquelle nous aborderons l'exercice écoulé. Vous pouvez également voter à l'aide de la feuille de réponse ci-jointe ou par voie électronique.

Meilleures salutations,



**Philippe Hebeisen**  
Président du Conseil d'administration

# Ordre du jour

## 1. Présentation du rapport annuel et des comptes de l'exercice 2025



Le rapport annuel intégral est disponible par voie électronique à l'adresse suivante: [<https://www.vaudoise.ch/fr/a-notre-propos/le-groupe-vaudoise/rerelations-investisseurs/rapports-annuels-et-semestriels>]

### **Justification:**

L'Assemblée générale des actionnaires exerce le droit intransmissible déterminé par l'art. 698, al. 2, ch. 3 du Code des obligations (CO) d'approuver le rapport annuel et les comptes consolidés.

## 2. Rapports de l'organe de révision

### **Justification:**

Selon l'art. 727, al. 1, ch. 1a CO, les sociétés dont les titres sont cotés en bourse sont tenues de soumettre leurs comptes annuels et leurs comptes consolidés au contrôle ordinaire d'un organe de révision.

## 3. Approbation du rapport annuel et des comptes de l'exercice 2025 de Vaudoise Assurances Holding SA

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport annuel et les comptes 2025 de Vaudoise Assurances Holding SA.

### **Justification:**

Le Conseil d'administration est tenu par la loi de soumettre le rapport annuel et les comptes de l'exercice 2025 de la société à l'Assemblée générale pour approbation selon l'art. 698, al. 2, ch. 3 CO. L'organe de révision Ernst & Young SA a vérifié les comptes annuels et les comptes consolidés de Vaudoise Assurances Holding SA et recommande, dans ses rapports à l'Assemblée générale, de les approuver.

## 4. Approbation des comptes 2025 du Groupe

Le Conseil d'administration propose d'approuver les comptes 2025 du Groupe.

### Justification:

Le Conseil d'administration est tenu par la loi de soumettre le rapport annuel et les comptes 2025 du Groupe à l'Assemblée générale pour approbation selon l'art. 698, al. 2, ch. 3 CO. L'organe de révision Ernst & Young SA a vérifié les comptes annuels et les comptes consolidés de Vaudoise Assurances Holding SA et recommande, dans ses rapports à l'Assemblée générale, de les approuver.

## 5. Décision quant à la répartition du bénéfice résultant du bilan de Vaudoise Assurances Holding SA

### Proposition du Conseil d'administration:

Le Conseil d'administration propose la répartition du bénéfice résultant du bilan 2025 à hauteur de CHF 50'550'435.- comme suit:

<b>en CHF</b>	
Bénéfice de l'exercice 2025	45'766'405
Dividendes non distribués sur propres actions <sup>1)</sup>	2'036'400
Solde reporté de l'exercice précédent	2'747'630
<b>Solde disponible</b>	<b>50'550'435</b>
<b>Proposition du Conseil d'administration:</b>	
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice <sup>2)</sup>	18'000'000
Dividende	
– CHF 0.40 par action nominative A	4'000'000
– CHF 27.- par action nominative B <sup>3)</sup>	27'000'000
<b>Solde à reporter</b>	<b>1'550'435</b>

<sup>1)</sup> Le montant de CHF 24'000'000.- de dividendes proposés pour 2024 a été réduit de CHF 2'036'400.-, en raison des 84'850 propres actions détenues au moment du paiement du dividende.

<sup>2)</sup> Étant donné que les réserves légales issues du bénéfice et du capital ont atteint 50% du capital-actions nominal, il a été renoncé à d'autres dotations.

<sup>3)</sup> Aucun dividende n'est payé sur les propres actions.

**Justification:**

L'affectation du bénéfice résultant du bilan, et en particulier la fixation d'un dividende, nécessite une décision de l'Assemblée générale selon l'art. 698, al. 2, ch. 4 CO. Cette distribution est conforme à la politique de dividendes durable de Vaudoise Assurances Holding SA. Dans son rapport de révision à l'Assemblée générale, l'organe de révision Ernst & Young SA a confirmé que l'affectation du bénéfice proposée était conforme à la loi et aux statuts.

Sous réserve que l'Assemblée générale approuve la proposition du Conseil d'administration, les dividendes seront versés à partir du 18 mai 2026 à l'adresse de versement des dividendes indiquée dans le registre des actions. Le dividende par action nominative B de Vaudoise Assurances Holding SA s'élève à CHF 27.–, brut, moins la déduction de l'impôt anticipé de 35%.

## 6. Vote consultatif sur le rapport sur les rémunérations

**Proposition du Conseil d'administration:**

Le Conseil d'administration propose d'approuver de manière consultative le rapport sur les rémunérations 2025. [<https://www.vaudoise.ch/docs/rapport-remunerations-2025>]

**Justification:**

Selon l'art. 735, al. 3, ch. 4 CO, lorsque l'Assemblée générale vote de manière prospective sur les rémunérations variables, le rapport sur les rémunérations doit être soumis au vote consultatif de l'Assemblée générale.

Le rapport sur les rémunérations contient des informations sur les systèmes et directives de rémunérations, ainsi que sur la rémunération versée aux membres du Conseil d'administration et aux membres de la Direction durant l'exercice 2025.

## 7. Vote sur le rapport non financier (rapport de durabilité)

**Proposition du Conseil d'administration:**

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport de durabilité 2025. [<https://www.vaudoise.ch/docs/rapport-de-durabilite-2025>]

**Justification:**

Selon l'art. 964a CO, le Conseil d'administration est légalement tenu de présenter un rapport non financier (questions environnementales, notamment les objectifs en matière de CO<sub>2</sub>, questions sociales, questions relatives aux collaboratrices et collaborateurs, respect des droits humains ainsi que lutte contre la corruption). Conformément à l'art. 964c, al. 1 CO, le Conseil d'administration soumet le rapport à l'approbation de l'Assemblée générale.

## 8. Décharge au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de donner décharge à ses membres.

### Justification:

Selon l'art. 698, al. 2, ch. 7 CO, l'Assemblée générale des actionnaires donne décharge aux membres du Conseil d'administration. En donnant décharge aux membres du Conseil d'administration, les actionnaires déclarent qu'ils ne demanderont plus aux personnes responsables de rendre des comptes pour des événements survenus au cours de l'exercice précédent et qui ont été portés à la connaissance de l'Assemblée générale. Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas connaissance de faits ou d'éléments qui s'opposeraient à ce que les membres du Conseil d'administration reçoivent une décharge complète pour leur activité au cours de l'exercice 2025.

## 9. Réélections au Conseil d'administration

### Proposition du Conseil d'administration:

Selon l'art. 710, al. 1 CO, le Conseil d'administration propose de procéder à la réélection des personnes ci-dessous en tant que membres du Conseil d'administration pour un mandat d'un an s'achevant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

### Membres du Conseil d'administration



9.1 Réélection de  
**Philippe Hebeisen**



9.2 Réélection de  
**Martin Albers**



9.3 Réélection  
d'**Hélène Béguin**



9.4 Réélection de  
**Nathalie Bourquenoud**



9.5 Réélection de  
**Javier Fernández-Cid**



9.6 Réélection  
d'**Eftychia Fischer**



9.7 Réélection de  
**Cédric Moret**



9.8 Réélection de  
**Jean-Philippe Rochat**

### **Justification:**

Le mandat ordinaire du président, des membres du Conseil d'administration et des membres du Comité de rémunérations prend fin à l'issue de l'Assemblée générale du 11 mai 2026. L'Assemblée générale doit les réélire chaque année pour une période allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire. Tous les membres sont candidats à leur réélection. Le Conseil d'administration estime que sa composition est équilibrée avec ses membres en exercice proposés à la réélection et qu'en tant qu'organe, il dispose, grâce aux compétences et aux qualités apportées par ses membres, de la capacité de direction, de l'expertise et de l'expérience nécessaires dans le domaine de l'assurance et de la gestion d'entreprise.

Des informations détaillées sur les curriculum vitae et les mandats des membres en exercice du Conseil d'administration sont disponibles dans le rapport annuel 2025, à la page 69 et suivantes.

## 10. Réélection du Président du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de procéder à la réélection de Philippe Hebeisen en tant que Président du Conseil d'administration pour un mandat d'un an s'achevant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

### Justification:

Selon l'art. 712, al. 1 CO, l'Assemblée générale des sociétés dont les actions sont cotées en bourse élit un président parmi les membres du Conseil d'administration. Le mandat du président s'achève au plus tard à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante.



Retrouvez les biographies complètes dans le rapport annuel 2025.

## 11. Réélections au Comité de rémunérations

Le Conseil d'administration propose de procéder à la réélection des personnes suivantes en tant que membres du Comité de rémunérations pour un mandat d'un an s'achevant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire:

- 11.1 Réélection de **Jean-Philippe Rochat**
- 11.2 Réélection de **Nathalie Bourquenoud**
- 11.3 Réélection de **Cédric Moret**

### Justification:

Selon les art. 698, al. 3, ch. 2 CO et 733, al. 1 à 3 CO, l'Assemblée générale élit les membres du Comité de rémunérations pour un an.

## 12. Rémunérations des membres du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe

Sur la base de l'art. 25 des statuts, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de voter séparément sur la rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe. Le rapport sur les rémunérations 2025, qui explique notamment les principes de rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe, figure sur le site internet.

### 12.1 Approbation du montant global de la rémunération versée aux membres du Conseil d'administration de l'Assemblée générale 2026 à l'Assemblée générale 2027

---

Le Conseil d'administration propose aux actionnaires d'approuver le montant global maximum de la rémunération des membres du Conseil d'administration pour la période allant de l'Assemblée générale 2026 à l'Assemblée générale 2027, soit CHF 1'815'000.-. Ce montant comprend les honoraires des membres externes du Comité d'investissement.

#### **Justification:**

Conformément à l'art. 698, al. 3, ch. 4 CO et aux art. 6, al. 2, ch. 5 et 25 des statuts, l'Assemblée générale approuve la rémunération des membres du Conseil d'administration.

### 12.2 Approbation du montant global de la rémunération versée aux membres de la Direction du Groupe pour l'exercice suivant, soit 2027

---

Le Conseil d'administration propose aux actionnaires d'approuver le montant global maximum de la rémunération payée, promise ou accordée aux membres de la Direction pour l'exercice 2027, soit CHF 10'500'000.-.

#### **Justification:**

Conformément à l'art. 698, al. 3, ch. 4 CO et aux art. 6, al. 2, ch. 5 et 25 des statuts, l'Assemblée générale approuve la rémunération des membres de la Direction.

## 13. Réélection du représentant indépendant

Le Conseil d'administration propose de réélire le cabinet ACTA Notaires Associés, à Morges, en tant que représentant indépendant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

### **Justification:**

Conformément à l'art. 6, al. 2 des statuts et à l'art. 698, al. 3, ch. 3 CO, le représentant indépendant est élu chaque année par l'Assemblée générale. Le cabinet ACTA Notaires Associés exerce depuis plusieurs années la fonction de représentant indépendant pour Vaudoise Assurances Holding SA. Le cabinet a confirmé au Conseil d'administration qu'il disposait de l'indépendance nécessaire pour exercer la fonction de représentant indépendant de Vaudoise Assurances Holding SA.

## 14. Réélection de l'organe de révision

Le Conseil d'administration propose de réélire Ernst & Young SA, Lausanne, en qualité d'organe de révision des comptes de la société et du Groupe pour un mandat d'une année.

### **Justification:**

Conformément à l'art. 6, al. 2 des statuts et à l'art. 698, al. 2, ch. 2 CO, l'Assemblée générale élit chaque année l'organe de révision. En tant que société de révisions en matière de droit des obligations et de droit de la surveillance, Ernst & Young SA dispose des connaissances nécessaires requises pour effectuer le contrôle de Vaudoise Assurances Holding SA. Ernst & Young SA a confirmé au Conseil d'administration qu'il disposait de l'indépendance nécessaire pour exercer la fonction d'organe de révision de Vaudoise Assurances Holding SA.



# Informations organisationnelles

## Carte d'entrée

Pour commander la carte d'entrée, veuillez retourner le bulletin d'inscription d'ici au 4 mai 2026 au plus tard, au moyen de l'enveloppe pré-affranchie, à l'adresse suivante:

Vaudoise Assurances Holding SA, c/o Computershare Suisse SA, Case postale, CH-4601 Olten.

## Droit de participation et droit de vote

Seuls les actionnaires inscrits avec droit de vote au registre des actions en date du 14 avril 2026 (17 h 00) pourront participer à l'Assemblée générale et exercer leur droit de vote. Du 14 avril (17 h 00) au 11 mai 2026 y compris, aucun transfert d'actions ne sera enregistré.

## Délégation de pouvoir

Vous pouvez vous faire représenter par un autre actionnaire ou un tiers. Vous avez aussi la possibilité de déléguer vos pouvoirs au représentant indépendant élu par l'Assemblée générale 2025, soit le cabinet ACTA Notaires Associés, Place du Port 1, 1110 Morges. Quel que soit votre choix, nous vous prions de retourner la procuration figurant sur le bulletin d'inscription dûment complétée et signée à Computershare Suisse SA. En cas d'empêchement de dernière minute, vous pourrez donner pouvoir de représentation au moyen de la procuration figurant sur la carte d'entrée.

## Vote électronique

Vaudoise Assurances Holding SA offre à ses actionnaires la possibilité de s'enregistrer sur la plateforme en ligne [www.gvote.ch](http://www.gvote.ch) (gérée par Computershare Suisse SA) afin de recevoir à l'avenir les convocations à l'Assemblée générale uniquement par voie électronique. Cette plateforme vous permet également de commander votre carte d'admission, de donner une procuration à votre représentant ou vos instructions au représentant indépendant. La marche à suivre en annexe vous donnera les indications utiles à ce propos.

## Communication du rapport annuel

Si vous souhaitez disposer d'informations plus détaillées, nous vous invitons à commander le rapport annuel moyennant le bulletin d'inscription ou à le consulter sur notre site internet [www.vaudoise.ch](http://www.vaudoise.ch).

### Accès au Beau-Rivage Palace

Nous vous conseillons d'utiliser les transports publics. Si vous préférez venir en voiture, nous vous recommandons d'opter pour le parking du Port d'Ouchy à la Place de la Navigation (environ 10 minutes à pied).



### Renseignements

Mme Nathalie Follonier-Kehrli, Secrétaire générale, se tient à votre disposition pour toute question relative à l'Assemblée générale. Tél: 021 618 83 60, email: [nfollonier@vaudoise.ch](mailto:nfollonier@vaudoise.ch).

Vous êtes cordialement invités au cocktail dînatoire qui sera servi à l'issue de l'Assemblée générale.

